

Les élèves des collèges têtes de réseaux « ambition réussite », et dans une moindre mesure les collégiens des réseaux de « réussite scolaire », sont majoritairement issus des catégories sociales défavorisées, avec un fort retard scolaire en début de sixième. Ils maîtrisent moins bien les compétences de base et leurs résultats aux épreuves écrites du brevet sont en moyenne plus faibles.

À la rentrée 2008, il y a 254 collèges tête de réseaux « ambition réussite » (RAR). Les autres collèges de l'éducation prioritaire s'inscrivent dans des réseaux de « réussite scolaire » (RRS).

Ainsi, 118 000 collégiens, soit près d'un collégien sur vingt, sont scolarisés dans un collège RAR et 393 500 fréquentent un collège RRS. Comme attendu, ces élèves sont très massivement d'origine sociale défavorisée : 75 % des élèves des collèges RAR de la métropole et des DOM et 57,4 % des collégiens des réseaux « de réussite scolaire » ont des parents ouvriers ou inactifs, contre 35,2 % dans les établissements hors éducation prioritaire. Beaucoup d'entre eux ont un fort retard scolaire : 29,8 % des élèves issus des écoles RAR et 23,8 % de ceux issus des écoles RRS sont en retard à l'entrée en sixième contre 14,1 % ailleurs (tableau 01).

En fin de CM2, les élèves de RAR ont de moins bonnes performances que les élèves du secteur public hors éducation prioritaire mais ne se différencient pas significativement des élèves de RRS (compte tenu des marges d'incertitude liées à l'échantillonnage). En revanche, en fin de troisième, en français comme en mathématiques, les élèves des RAR maîtrisent nettement moins bien les compétences de base que les autres. En 2009, seulement 50,6 % des élèves des collèges RAR sont dans ce cas en français, contre 68 % dans les collèges RRS et 81,6 % dans les autres collèges publics (graphique 02).

Le diplôme national du brevet (DNB) comprend un examen écrit de trois épreuves (français, mathématiques et histoire – géographie – éducation civique). À la session 2008, 42,9 % des élèves des collèges RAR et 58,4 % des élèves des RRS ont obtenu plus de 10 sur 20 aux épreuves écrites, contre 69,9 % ailleurs. Cependant, en prenant en compte le contrôle en cours de formation, les écarts diminuent : 67,1 % des élèves des RAR et 73,6 % des élèves des RRS ont obtenu leur DNB contre 82,5 % ailleurs (graphique 03).

De tels écarts correspondant pour une large part à des différences de composition sociale, il ne faut pas en déduire une appréciation négative des effets de la politique d'éducation prioritaire. La relance de cette politique énonce « un même principe de réussite pour tous les élèves de l'éducation prioritaire et un même niveau d'exigence pour tous les élèves » (circulaire n° 2006-058, parue au Bulletin officiel n° 14 de 2006).

L'année scolaire 2005-2006 a été marquée par une réorganisation et une relance de l'éducation prioritaire. L'objectif de ce plan de relance est de renforcer les dispositifs d'aide pédagogique mis en place en distinguant plusieurs niveaux d'action. Pour l'ensemble de l'éducation prioritaire, le collège devient « l'unité de référence du réseau qu'il crée avec les écoles élémentaires et maternelles d'où proviennent ses élèves. Sur ce modèle, en lieu et place des réseaux existants dans l'éducation prioritaire, se structurent les 254 réseaux « ambition réussite » et les autres réseaux dits « de réussite scolaire » (circulaire n° 2006-058, parue au Bulletin officiel n° 14 de 2006). Le pourcentage d'enfants d'ouvriers et d'inactifs (tableau 01) comprend, à partir de la rentrée 2005, les enfants d'ouvriers, qualifiés et non qualifiés, d'ouvriers agricoles, des retraités, employés ou ouvriers et des personnes sans activité professionnelle. La proportion d'élèves entrant en sixième avec au moins un an de retard est la proportion d'élèves entrant en sixième à la rentrée 2008, qui étaient en CM2 à la rentrée 2008 dans une école RAR, et qui ont redoublé au moins une classe du primaire. Le graphique 02 représente la répartition de la moyenne sur 20 des notes obtenues aux épreuves écrites de la session 2008 du diplôme national du brevet (DNB). Les pourcentages de maîtrise des compétences de base sont assortis d'un intervalle de confiance de plus ou moins deux à trois points. La liste des écoles RAR n'était pas encore définitive lorsque l'échantillon qui a permis le calcul de la maîtrise des compétences en fin de CM2 a été tiré.

Source : MEN-DEPP, fichiers Scolarité
Champ : métropole + DOM, secteur public

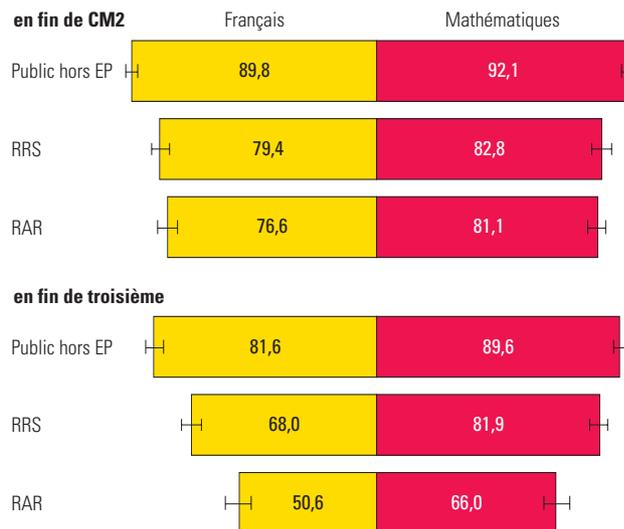
01 Proportion d'enfants d'ouvriers et d'inactifs, d'enfants de cadres et d'enseignants, d'élèves en retard à l'entrée en sixième à la rentrée 2008

métropole + DOM, secteur public

	% d'enfants d'ouvriers et d'inactifs	% d'enfants de cadres et d'enseignants	% d'élèves entrant en 6 ^e en retard
Réseau « ambition réussite » RAR	75,0	8,1	29,8
Réseau de « réussite scolaire » RRS	57,4	19,1	23,8
Hors éducation prioritaire	35,2	38,3	14,1
Ensemble	43,0	31,3	15,9

Source : MEN-DEPP

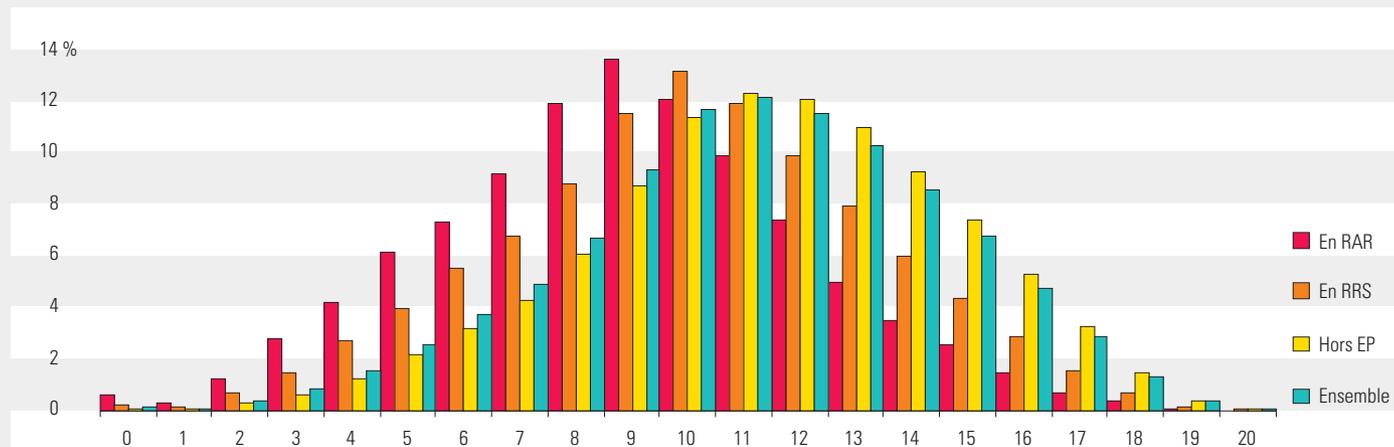
02 Proportion d'élèves qui maîtrisent les compétences de base en 2009 (en %)



Lecture : en français 89,8 % des élèves maîtrisent les compétences de base dans le secteur public hors EP, l'intervalle de confiance de cet indicateur est de + ou - 2,3 %.

Source : MEN-DEPP

03 Répartition des élèves selon leurs notes aux épreuves écrites du diplôme national du brevet 2008



Lecture : dans les collèges « ambition réussite », 13,6 % des élèves ont eu entre 9 et 10 aux épreuves écrites du diplôme national du brevet (DNB) à la session de juin 2008 contre 11,5 % des élèves des collèges en réseau « de réussite scolaire », 8,7 % des élèves des collèges hors éducation prioritaire et 9,3 % de l'ensemble des élèves.

Source : MEN-DEPP